



11^e rapport de gestion

Nant de Drance SA

2019



Lac du Vieux Emosson, Décembre 2019

Contexte économique

En 2019, la question environnementale a pris une importance fondamentale dans le débat politique mais aussi dans le domaine énergétique. Les énergies renouvelables sont au cœur de la transition vers un système énergétique durable et décarboné. En Europe, la majorité de l'électricité renouvelable est fournie par l'énergie hydraulique (643 TWh, soit 17% du total de la production). L'éolien et le solaire, technologies intermittentes par nature, représentent la majorité des nouvelles installations, ce qui continue de transformer le portefeuille de production électrique. Le reste du portefeuille de production européen arrive aussi dans une phase de grands changements, avec l'arrêt programmé de centrales au charbon (Allemagne) et nucléaire (notamment en Suisse, en Allemagne et en France).

La consommation électrique est restée pratiquement stable dans l'Union Européenne, les gains en efficacité énergétique compensant l'augmentation du nombre croissant de consommateurs.

Ces transformations devraient être favorables à la force hydraulique et plus particulièrement aux installations de pompage-turbinage telles que Nant de Drance.

L'analyse des marchés de gros européens de l'électricité, montre une volatilité croissante des prix de l'électricité en raison de l'injection accrue d'énergie fluctuante issue des éoliennes et des installations photovoltaïques. Le besoin permanent de flexibilité augmente la valeur des centrales flexibles, notamment les centrales de pompage-turbinage.

Environnement politique

L'installation de pompage-turbinage de Nant de Drance s'inscrit parfaitement dans la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Avec sa capacité à produire de l'énergie de pointe et son potentiel d'accumulation, la centrale est un complément indispensable aux nouvelles énergies renouvelables. Conformément à cette stratégie, ces dernières doivent être fortement développées en Suisse. Le même principe prévaut en Europe. Malheureusement, dans la nouvelle loi sur l'énergie, les centrales de pompage-turbinage en Suisse sont exclues du soutien financier conféré par les contributions d'investissements.

Pour Nant de Drance, il est important que la Suisse conclue un accord sur l'électricité avec l'Union européenne (UE). Un accès non discriminatoire aux marchés européens de l'électricité est indispensable pour pouvoir commercialiser, au niveau international, cette production de courant flexible générée par la centrale. Ceci est également valable pour l'ensemble de la production électrique suisse. Depuis des décennies, les électriciens suisses jouent un rôle déterminant en tant que plaque tournante de l'électricité en Europe. Notre pays est très bien positionné pour pouvoir couvrir les besoins en énergie de pointe, par exemple en Allemagne ou en France. Dans ce contexte, un accord sur l'électricité avec l'UE est impératif afin de pouvoir exploiter pleinement la flexibilité de la force hydraulique suisse.

Stratégie Nant de Drance

Nant de Drance a plus que jamais sa raison d'être. Avec une puissance totale de 900 MW, les six groupes produiront ou consommeront de grandes quantités d'électricité en très peu de temps et en fonction des besoins. L'aménagement sera très flexible et pourra passer du mode pompage au mode turbinage en quelques minutes. Il pourra également avoir recours à des puissances de pompage et turbinage variables, ce qui accroîtra encore sa flexibilité. La capacité à produire cette précieuse énergie de pointe devient de plus en plus importante sur le réseau européen. En effet, les besoins en énergie de pointe et de réglage ne cessent d'augmenter en raison de l'injection croissante de courant issu d'une production fluctuante. Les nouvelles énergies renouvelables fortement subventionnées, telles que les éoliennes et les installations photovoltaïques, sont les premières responsables de cette production volatile.

D'un point de vue physique, Nant de Drance est indispensable pour garantir la stabilité du réseau électrique car le pompage-turbinage est aujourd'hui, et le restera à terme, la solution la plus efficace pour stocker de grandes quantités d'électricité en très peu de temps, et les réinjecter dans le réseau au moment opportun. Le rendement de plus de 80 % est particulièrement élevé. L'équilibrage entre la production d'électricité et la consommation d'électricité nécessite toujours plus d'énergie de réglage et Nant de Drance apporte une réponse déterminante à ce besoin croissant. Grâce à son mode pompage-turbinage alternatif, l'installation est prédestinée pour mettre à disposition de l'énergie de réglage en fonction des besoins. Elle contribuera à la stabilité du réseau électrique au niveau européen et à la sécurité d'approvisionnement en Suisse. Les centrales de pompage-turbinage constituent donc une sorte d'assurance pour la sécurité d'approvisionnement.

Cette réalité physique doit être distinguée de la réalité économique. Nant de Drance est portée par une vision à long terme, car la durée de la concession est de 80 ans. En 2018 et 2019, les prix de gros de l'électricité se sont certes détendus, mais Nant de Drance ne serait pas rentable avec les prix de marché actuels, surtout à cause des faibles écarts (spread « peak – off peak ») entre les prix des heures de pointe et ceux des heures creuses. La flexibilité des centrales de pompage-turbinage ne fait actuellement pas l'objet d'une valorisation suffisante avec les produits existants sur le marché.



Vue sur lacs d'Emosson et du Vieux Emosson depuis le Cheval blanc

Société

L'exercice 2019 a été consacré à la fin des travaux de génie civil, à la poursuite des travaux de montage électromécanique et au début de la mise en service de l'installation.

Le génie civil s'est terminé avec le bétonnage des derniers éléments de la sixième machine et la remise en état de plusieurs zones extérieures. L'entreprise principale de génie civil a quitté le site à la fin septembre 2019.

Concernant les activités de montage, toutes les pièces de grandes dimensions sont maintenant sur site. Il n'y a ainsi plus de risques en lien avec la fabrication des pièces et leur transport. Ces opérations de montage ont été perturbées par divers soucis de qualité chez le fournisseur principal des machines, ce qui a engendré des retards. Durant l'automne 2019, la fin du montage de la première machine a permis de commencer la mise en service de cette unité. Toutes les vannes sphériques des trois premières machines ont été testées et validées pour la mise en eau de l'installation. Cette étape cruciale de la première mise en eau a débuté le 25 novembre 2019. Le niveau « eau morte » (c'est-à-dire le niveau de l'eau du lac inférieur), a été atteint deux semaines plus tard. Les fuites constatées lors de cette opération sont dans la norme et ne nécessitent pour l'instant aucun changement dans le processus de mise en service de l'installation.

Une autre étape importante pour le projet a été franchie avec l'atteinte du niveau maximal (2'225 m s.m.) du lac du Vieux Emosson. Les contrôles géodésiques du barrage et des structures associées ont démontré un comportement conforme en tout point au design de ces ouvrages.

La société a aussi procédé au transfert des actifs à très haute tension à Swissgrid (banquettes et blocs de tubes) et poursuivi la préparation de la phase d'exploitation commerciale.

Assemblée générale

Lors de l'Assemblée générale ordinaire du 25 juin 2019, la société a approuvé le rapport de gestion et les comptes de l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Suite à la démission de M. Marco Dirren (CFF), M. Harald Döbele (CFF) a été nommé au Conseil d'administration comme remplaçant pour la durée résiduelle du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale 2021.

Conseil d'administration

En 2019, le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises et une fois dans le cadre d'une séance de travail sur les aspects fiscaux et de taxation. Il a entre autres traité les sujets suivants :

- approbation des comptes de l'exercice 2018
- révision et approbation des coûts et du planning prévisionnels du projet
- élaboration et approbation du budget 2020
- approbation du rapport sur les risques
- préparation de l'approche conceptuelle et de l'organisation pour la transition de la phase de projet à la phase d'exploitation
- analyse des mesures techniques, commerciales et juridiques dans le cadre des problèmes de qualité avec des fournisseurs principaux
- information et analyse de la procédure d'arbitrage contre un fournisseur majeur
- raccordement au réseau avec la construction des stations de transformation et des tronçons entre Le Châtelard, La Bâtiaz et Rosel, ainsi qu'analyse des situations de congestions structurelles
- prise de connaissance des audits internes, planification d'autres audits en 2020

L'évaluation des risques effectuée par la Direction générale à l'attention du Conseil d'administration est réalisée chaque année au travers du Rapport sur les risques. Celui-ci s'appuie sur les prescriptions d'identification, d'analyse et de priorisation systématiques des risques. La cartographie des risques avec l'évaluation des occurrences et des dommages potentiels constitue la base de ce rapport sur les risques. Le 23 octobre 2019, le Conseil d'administration a pris connaissance du rapport annuel sur la gestion du risque et a approuvé les mesures proposées en vue de réduire les risques.

Rapport d'activité

Génie civil

La totalité des travaux de génie civil est terminée et l'entreprise a quitté le site après avoir démonté la centrale à béton, remis en état le village des ouvriers et exécuté les excavations vers le bassin CFF du Châtelard. Le portail principal est aussi achevé, permettant ainsi l'installation des portes et du système de chauffage.

Chaudronnerie

En 2019, les dernières inspections avant le remplissage des deux puits verticaux hauts de 425 mètres ont démontré un très bon état des bétons et des blindages, ce qui a permis de procéder à la mise en eau fin novembre 2019.

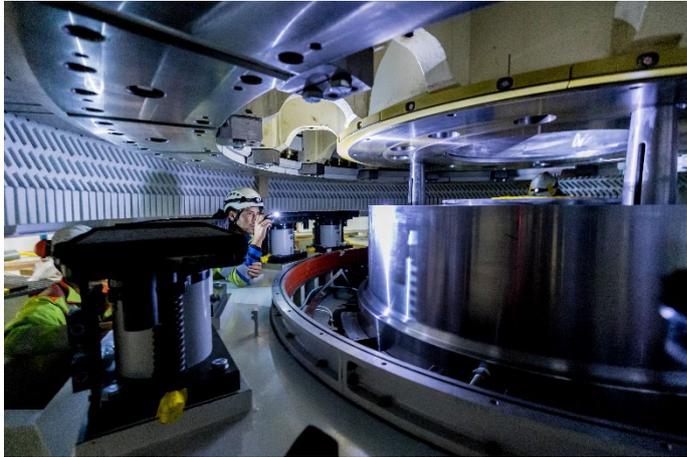


Inspection finale des puits

Installations électromécaniques

En 2019, le montage des turbines, rotors, stators et de tous les systèmes auxiliaires s'est poursuivi à plein régime pour l'ensemble des six groupes. Tous les auxiliaires et organes de commande des vannes sphériques ont pu être installés et partiellement testés.

La fabrication des rotors, des stators et des alternateurs arrive à son terme, il reste encore deux rotors à mettre en place début 2020.



Montage rotor



Transport rotor

Installations électrotechniques

Pendant l'exercice sous revue, la fin des travaux liés à divers câblages a été prioritaire pour les installations électrotechniques. Environ 700 kilomètres de câbles ont été tirés, montés, testés et raccordés. Ils servent à assurer l'approvisionnement en électricité de moyenne et basse tension, à la mise à la terre, aux systèmes de commande ainsi qu'aux équipements de mesure et de signalisation. De nombreux contrôles point à point ont permis de s'assurer que les câbles étaient correctement reliés. Les six transformateurs des groupes sont montés et un deuxième transformateur principal a été mis sous tension en 2019.

Raccordement au réseau

Suite à un accord signé entre Nant de Drance SA et Swissgrid SA, les banquettes et les blocs de tubes contenant les lignes 380 kV ont été transférées à Swissgrid SA qui en est désormais propriétaire. Les travaux de construction de la ligne souterraine entre La Bâtiaz et Le Verney, dans la vallée du Rhône, étaient toujours en attente du permis de construire.

À la suite de la décision du Tribunal fédéral du 1^{er} septembre 2017, Swissgrid a commencé les travaux de construction de la ligne aérienne de 380 kV entre Chamoson et Chippis. Cette ligne à très haute tension, renforçant l'interconnexion du Valais au réseau suisse, est indispensable au transport de l'énergie produite par les ouvrages hydroélectriques valaisans vers les centres de consommation. Elle permet d'éliminer l'un des plus gros goulets d'étranglement du réseau de transport suisse. En outre, Swissgrid a développé un concept technique (automatisme de réduction de la production) qui pourrait permettre de résoudre une grande partie des problèmes de congestion structurelle du Bas-Valais. La validation de cette solution technique sera finalisée en 2020.

Aménagement intérieur

Les aménagements intérieurs se sont poursuivis en 2019. Un accent particulier a été mis sur l'avancement des systèmes de ventilation et de réfrigération afin de ne pas interférer avec la mise en service des machines. Les autres systèmes de techniques du bâtiment seront mis en service progressivement.

Mise en service

Les équipes de mise en service sont au complet aussi bien pour Nant de Drance que pour ses fournisseurs principaux. Les premiers mouvements des vannes sphériques ont permis de passer de la phase de préparation à la phase d'exécution de la mise en service. Grâce à la présence de plusieurs équipes, il sera possible de travailler sur plusieurs machines en parallèle, ce qui est bénéfique pour le planning du projet, mais qui demande une parfaite coordination de ces opérations complexes.

Le début de la mise en eau a déjà permis de remplir l'installation jusqu'au niveau du lac inférieur.



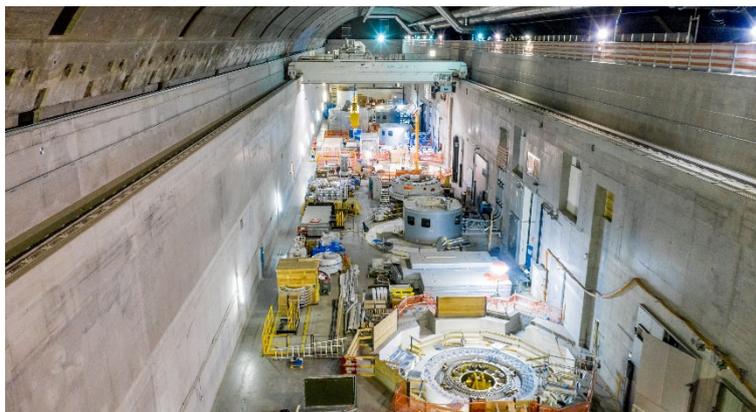
Ouverture de la vanne pour le premier remplissage de l'installation



Vanne sphérique en cours de mise en service

Sécurité

Comme pour les années précédentes, Nant de Drance SA a également mis un accent fort sur la sécurité en 2019. Le maître d'ouvrage s'est concentré en particulier sur le respect des consignes sur l'ensemble du chantier. D'expérience, les entrepreneurs et les fournisseurs ont tendance, à la fin d'une phase de construction, à interpréter les consignes de manière moins rigoureuses. La collaboration en matière de sécurité entre le maître d'ouvrage, les entreprises de construction et les nombreux fournisseurs a été excellente. En 2019, comme pour les années précédentes, aucun accident grave n'a été déploré. Au moment de démarrer pleinement les activités de mise en service, la direction de Nant de Drance a insisté dans ses communications sur les nouveaux risques liés à ces activités.



Vue générale de la caverne des machines

Environnement / Mesures de compensation

Nant de Drance SA a poursuivi la mise en œuvre de plusieurs mesures de compensation au cours de l'exercice sous revue. La revalorisation et la renaturation des deux places de chantier à La Gueulaz et au pied du barrage de Vieux Emosson ont été réceptionnées par les autorités fédérales. En partenariat avec Salanfe SA, Nant de Drance SA a mis sous terre une ligne de moyenne tension longue de 4,5 kilomètres sur le territoire des communes d'Evionnaz, de Salvan et de Vernayaz. Une surface de 45'000 m² a ainsi été rendue à la nature. Deux autres mesures environnementales ont été mises en œuvre en 2019. Elles concernent l'aménagement de zones humides et de biotopes pour la faune endémique de ce type de milieu sur la commune de Dorénaz et au bord du Canal de Bienvenue (commune de Martigny). Nant de Drance SA attend l'autorisation des autorités fédérales pour deux mesures additionnelles et également pour la valorisation de biotopes humides.



Visiteurs

Le chantier n'est pas ouvert au public. Des visites guidées ont été organisées essentiellement pour des personnes en lien avec nos activités. En 2019, quelques 1'700 personnes ont visité le chantier.



Vues automnales du lac du Vieux Emosson

Finances

Au cours de l'exercice 2019, les investissements ont atteint environ 110 millions de CHF, intérêts intercalaires et prestations propres inclus (exercice précédent : 164 millions de CHF).

Sur la période concernée, la valeur du bilan a augmenté de 103 millions de CHF pour s'établir à 2'059 millions de CHF, ce qui s'explique surtout par les investissements de projet réalisés. Les liquidités s'élèvent à 17,9 millions de CHF (exercice précédent : 3,6 millions de CHF) à la date de clôture du bilan.

Les coûts non activés, qui figurent au compte de résultat résultent majoritairement des dépenses informatiques, de personnel (y compris prestations sociales) et de charges d'exploitation diverses.

Perspectives 2020

La société s'est fixé les objectifs suivants pour 2020 :

Fin du montage des éléments électromécaniques :

- Assemblage, montage mécanique et réglage des machines 2 à 6
- Finalisation du câblage des machines
- Fin du câblage et installation des équipements techniques du bâtiment (ventilation, refroidissement, protection incendie, sécurité, etc.)

Début de la mise en service de l'installation :

- Fin du remplissage des voies d'eau
- Mise en service complète de toutes les vannes sphériques
- Mise en service de tous les auxiliaires des groupes
- Tests complets pour la machine 1 avec génération des premiers kWh au 2^{ème} trimestre
- Tests complets pour la machine 4 avec génération des premiers kWh au 3^{ème} trimestre
- Début des tests pour les machines 2 et 5
- Réalisation de l'un des paliers obligatoires durant la vidange du barrage du Vieux Emosson

Préparation de la société pour la future exploitation commerciale :

- Finalisation des mandats pour des prestations externes
- Rédaction du règlement d'exploitation
- Formation du futur personnel d'exploitation
- Structuration et compilation de la documentation du projet

Remerciements

Le Conseil d'administration adresse ses remerciements à tous les collaborateurs de Nant de Drance SA, à ceux des CFF, d'Alpiq et de Hydro Exploitation SA, ainsi qu'aux différents prestataires de service, fournisseurs et entreprises qui ont œuvré avec efficacité à la bonne marche de la société respectivement à l'avancement du projet.

Nant de Drance SA

Compte de résultat

	Note	1.1.-31.12.2019	1.1.-31.12.2018
		CHF	CHF
<i>Prestations propres activées</i>		2'309'445	2'492'737
<i>Autres produits d'exploitation</i>		3'329	3'743
Total des produits d'exploitation		2'312'774	2'496'480
<i>Charges de personnel</i>	1	-2'508'915	-2'662'926
<i>Redevances, impôts sur le capital et divers</i>	2	-1'549'229	-1'449'878
<i>Charges de direction d'exploitation</i>		-666'253	-686'560
<i>Autres charges d'exploitation</i>		-365'170	-326'151
Total des charges d'exploitation		-5'089'567	-5'125'515
Résultat d'exploitation		-2'776'793	-2'629'035
<i>Produits financiers</i>	3	562'458	83'521
<i>Charges financières</i>	4	-353'506	-91'621
Résultat de l'exercice		-2'567'841	-2'637'135
Résultat par action en CHF		-733.67	-753.47

Nant de Drance SA

Bilan

Actifs	Note	31.12.2019	31.12.2018
		CHF	CHF
Actif circulant			
Liquidités		17'862'922	3'642'915
Titres		7'845'333	-
Créances sur livraisons et prestations de service	5	4'672'964	5'848'389
Autres créances à court terme	6	1'188'859	2'198'985
Compte de régularisation d'actif		10'139'913	10'139'913
Total de l'actif circulant		41'709'991	21'830'202
Actif immobilisé			
Compte de régularisation d'actif à long terme	7	19'268'833	29'508'402
Immobilisations financières	8	9'152'889	-
Immobilisations corporelles	9	1'977'753'308	1'893'673'073
Immobilisations incorporelles	10	11'177'950	11'177'950
Total de l'actif immobilisé		2'017'352'980	1'934'359'425
Total des actifs		2'059'062'971	1'956'189'627
Passifs			
		CHF	CHF
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes sur livraisons et prestations de service	11	2'630'330	6'425'292
Dettes financières à court terme	12	117'000'000	-
Autres dettes à court terme	13	61'909	65'961
Compte de régularisation de passif	14	26'468'347	34'228'148
Provisions à court terme	15	150'000	150'000
Total des capitaux étrangers à court terme		146'310'586	40'869'401
Capitaux étrangers à long terme			
Emprunts obligataires	16	1'420'000'000	1'420'000'000
Total des capitaux étrangers à long terme		1'420'000'000	1'420'000'000
Total des capitaux étrangers		1'566'310'586	1'460'869'401
Fonds propres			
Capital-actions	17	350'000'000	350'000'000
Réserve légale issue du capital	18	167'790'118	167'790'118
Pertes reportées		-22'469'892	-19'832'757
Résultat de l'exercice		-2'567'841	-2'637'135
Total des fonds propres		492'752'385	495'320'226
Total des passifs		2'059'062'971	1'956'189'627

Nant de Drance SA

Tableau de financement

Flux de trésorerie	Note	2019	2018
		CHF	CHF
Perte annuelle		-2'567'841	-2'637'135
Corrections pour :			
<i>+/- diminution / augmentation des créances sur livraisons et prestations de service</i>	5	85'775	-35'458
<i>+/- diminution / augmentation des autres créances</i>	6	1'010'126	2'573'765
<i>+/- diminution / augmentation du compte de régularisation d'actif</i>		-	-1'550'402
<i>+/- diminution / augmentation du compte de régularisation d'actif à long terme</i>	7	99'656	-8'426'216
<i>+/- augmentation / diminution des dettes sur livraisons et prestations de service</i>	11	221'853	14'501
<i>+/- augmentation / diminution des autres dettes à court terme</i>	13	-4'052	-7'980'402
<i>+/- augmentation / diminution du compte de régularisation de passif</i>	14	689'365	-2'096'657
= sortie / entrée de trésorerie des activités d'exploitation (cash-flow d'exploitation)		-465'118	-20'138'004
<i>- investissements immobilisations corporelles</i>	9	-79'779'478	-149'406'271
<i>+ désinvestissement dans une immobilisation corporelle</i>		9'152'889	-
<i>- prestations propres activées</i>		-2'309'445	-2'492'737
<i>- intérêts activés sur dettes financières</i>	4	-29'378'841	-30'386'128
<i>- investissement financier</i>		-	-
= sortie / entrée de trésorerie des activités d'investissement		-102'314'875	-182'285'136
<i>+ encaissements provenant de l'émission d'emprunts</i>	16	-	180'000'000
<i>+ encaissement pour l'émission d'emprunts à court terme</i>	12	117'000'000	-
= flux de trésorerie des activités de financement		117'000'000	180'000'000
Variation des liquidités		14'220'007	-22'423'140
Etat			
<i>Liquidités au 1er janvier</i>		3'642'915	26'066'055
<i>Liquidités au 31 décembre</i>		17'862'922	3'642'915
Variation des liquidités		14'220'007	-22'423'140

Nant de Drance SA

Mouvement des fonds propres

CHF	Capital-actions	Réserve légale issue du capital	Perte au bilan	Total des fonds propres
Fonds propres 31.12.2017	350'000'000	167'790'118	-19'832'757	497'957'361
<hr/>				
<i>Résultat annuel</i>			-2'637'135	-2'637'135
Fonds propres 31.12.2018	350'000'000	167'790'118	-22'469'892	495'320'226
<hr/>				
<i>Résultat annuel</i>			-2'567'841	-2'567'841
Fonds propres am 31.12.2019	350'000'000	167'790'118	-25'037'733	492'752'385
<hr/>				

Nant de Drance SA

Annexe

Principes comptables

Les comptes annuels de Nant de Drance SA, dont le siège est à Finhaut VS, ont été établis conformément aux prescriptions du droit de la société anonyme et correspondent aux recommandations de présentation des comptes (Swiss GAAP RPC).

Le rapport annuel de l'exercice 2019 a été établi conformément aux dispositions du droit comptable suisse (partie 32 du Code suisse des obligations).

Ils donnent un aperçu de la fortune, des finances et des recettes correspondant à la situation réelle. Conforme à Swiss GAAP RPC, la présente clôture correspond également à la clôture commerciale.

Principes d'évaluations

Actif circulant

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs à vue auprès des banques. Elles sont comptabilisées à la valeur nominale.

Titres

Les actions de Swissgrid sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, aucun cours n'étant disponible. A la date d'établissement du bilan, aucune dépréciation n'était à envisager.

Créances

Les créances sont inscrites aux valeurs nominales, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

Actif immobilisé

Immobilisations corporelles

Les installations en construction figurent au bilan à la valeur d'acquisition/de fabrication. Pendant la phase de construction, aucun amortissement n'est effectué, sauf dans le cas de dépréciations de valeur. Les prestations propres liées à l'activité de projet sont notées à l'actif. Les charges d'intérêts pendant la phase de construction sont comptabilisées à l'actif à la valeur d'acquisition/de fabrication. L'activation des intérêts s'effectue au maximum sur le prix de revient moyen au taux moyen des passifs rémunérables. Le montant comptabilisé à l'actif sur la période n'est pas supérieur aux charges d'intérêt avant l'activation.

Immobilisations incorporelles

Les concessions acquises dans le cadre de l'exploitation des installations détenues en propre sont amorties linéairement à partir de leur mise en service et sur toute la durée de la concession. Pendant la phase de construction, aucun amortissement n'est effectué.

Correction de valeur des actifs

Compte tenu du contrat de partenaire actuel, les actionnaires de la société sont tenus de payer les coûts annuels au prorata de leur participation. Du point de vue de la société, il n'existe pas d'indication que certains actionnaires ne pourraient pas honorer leurs obligations. L'actualité de la valeur des actifs de la société est donc attestée selon Swiss GAAP RPC 20.

Passifs

Engagements

Les engagements incluent les dettes à court et long terme qui sont comptabilisées au montant à rembourser.

Produits et charges

Intérêts activés sur dettes financières

Les intérêts sur dettes financières sont en principe comptabilisés dans les charges de la période qui les concernent. Ils sont en relation directe avec l'acquisition ou la construction des aménagements et sont portés à l'actif. Ces intérêts sont calculés sur le montant effectivement acquitté au cours de la période allant du début de la construction jusqu'à la mise en service de l'installation.

Transactions avec des parties liées

Sont considérées comme des transactions avec des parties liées de la société les relations commerciales avec des actionnaires de la société, des sociétés entièrement consolidées par ces derniers et d'autres personnes considérées comme étant des parties liées selon Swiss GAAP RPC 15. Les sociétés mentionnées dans la note 17 sont considérées comme étant des actionnaires. Alpiq SA est gérée à 100 % par Alpiq Holding SA; Alpiq Holding SA et ses entreprises entièrement consolidées sont considérées comme étant d'autres parties liées. Il en va de même pour toutes les sociétés sur lesquelles les actionnaires exercent une influence notable.

Opérations hors bilan

Instruments financiers dérivés

Nant de Drance SA est soumise aux risques de change et des taux d'intérêts. Le cas échéant, des transactions dérivées sont conclues pour couvrir ces risques. Celles-ci sont réalisées conformément aux directives actuelles de la politique de couverture. Les bénéfices et les pertes liées aux activités de couverture sont comptabilisés par le biais du compte de résultat, de la même manière que les activités de base.

Engagements conditionnels

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan, pour lesquels les sorties de trésorerie sont jugées peu probables, ne figurent pas au bilan. En revanche, le volume des engagements conditionnels existants à la date de clôture du bilan et des autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont publiés dans l'annexe aux comptes annuels. L'évaluation s'effectue en fonction de la probabilité et du montant des prestations et coûts unilatéraux futurs.

Nant de Drance SA

Annexe

Notes relatives au compte résultat et au bilan

1 Charges de personnel

CHF	2019	2018
Salaires, traitement, primes	-1'995'882	-2'140'868
Prestations sociales	-508'605	-521'329
Autres charges de personnel	-4'428	-729
Total	-2'508'915	-2'662'926

Prévoyance en faveur du personnel

Le calcul de l'impact économique provenant des institutions de prévoyance repose sur les données fournies concernant la situation financière de l'institution de prévoyance de Nant de Drance SA au 31.12.2019.

Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyances	Excédent de couverture (+) Sous-couverture (-)		Contribution économique de NDD SA		Montants définis sur la période		Charges de prévoyances dans Charges de personnel	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Institution de prévoyance avec / sans excédent / sous-couverture	0	0	0	0	34'562	36'488	-284'096	-281'124

2 Redevances, impôts sur le capital et divers

CHF	2019	2018
Impôts sur le capital	-1'515'035	-1'415'684
Droit de timbre d'émission, impôt foncier, autres taxes	-34'194	-34'194
Total	-1'549'229	-1'449'878

3 Produits financiers

CHF	2019	2018
Rendement des titres	231'129	-
Produits d'intérêts	327'449	-
Gains sur taux monnaie étrangère	3'880	83'521
Total	562'458	83'521

4 Charges financières

CHF	2019	2018
Charges d'intérêts	-28'775'216	-27'834'341
Coûts de liquidation des Swaps de taux intérêts	-10'139'913	-10'095'548
Autres frais financiers	-952'097	-1'041'301
Pertes sur taux monnaie étrangère	-5'034	-49'344
./ Charge d'intérêts, commissions et coûts d'émission activés	39'518'754	38'928'913
Total	-353'506	-91'621

Dont charge d'intérêts envers les parties prenantes

CHF	2019	2018
Alpiq Holding AG	-24'444	-21'875
FMV SA	-1'250	-
IWB Industrielle Werke Basel	-7'153	-
Total	-32'847	-21'875

5 Créances sur livraisons et prestations de service

CHF	31.12.2019	31.12.2018
Envers sociétés affiliées	574	1'598
Envers tiers	4'672'390	5'846'791
Total	4'672'964	5'848'389

La comptabilisation de créances et services envers des tiers pour un montant de 4'671'385 CHF (2018: 5'761'035 CHF) ne le sont pas via le compte résultat.

Nant de Drance SA

Annexe

6 Autres créances à court terme

CHF	31.12.2019	31.12.2018
Créance TVA	890'517	1'941'314
Impôt anticipé	195'282	-
Autres créances envers tiers	103'060	257'671
Total	1'188'859	2'198'985

7 Compte de régularisation d'actif à long terme

CHF	31.12.2019	31.12.2018
Coûts de liquidation des Swaps de taux intérêts	17'451'383	27'591'296
Autres créances à long terme envers actionnaires	1'817'450	1'917'106
Total	19'268'833	29'508'402

Au cours des années 2015, 2016 et 2018 des swaps, classifiés en tant que couverture, ont été liquidés. Les coûts associés sont désormais répartis dans le résultat sur la durée résiduelle initiale. La partie à court terme de 10'139'913 CHF est comptabilisée au bilan dans le poste du compte de régularisation d'actif. La dissolution des coûts de règlement des SWAP de taux est activé comme les intérêts intercalaires. Cette dissolution n'a pas d'impact sur le tableau de flux des fonds.

8 Actifs financiers

CHF	31.12.2019	31.12.2018
Prêts portant intérêts envers tiers	9'152'889	-
Total	9'152'889	-

9 Immobilisations corporelles

CHF	<i>Installations en construction</i>
Valeur au bilan au 31.12.2017	1'730'153'464
Investissements	122'097'958
Intérêts activés sur dette financière	38'928'914
Prestations propre activées	2'492'737
Total 2018	163'519'609
Valeur au bilan au 31.12.2018	1'893'673'073
Investissements	68'403'147
Désinvestissements	-26'151'111
Intérêts activés sur dette financière	39'518'754
Prestation propre activées	2'309'445
Total 2019	84'080'235
Valeur au bilan au 31.12.2019	1'977'753'308

Les investissements facturés, mais pas encore payés, ainsi que les investissements définis d'un montant total de 22'890'293 CHF (2018: 34'266'431 CHF) ne sont pas compris dans le tableau de financement sous versements pour investissements, car ils n'avaient pas encore d'incidences sur la trésorerie. Dans les intérêts intercalaires activés, CHF 10'139'913, correspondant à la dissolution de "swap" de taux, ne sont pas considérés car ils n'y pas de flux financier.

En 2019, des immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 26'151'111 CHF ont été transférées à Swissgrid SA. Le paiement a été effectué par des liquidités pour 9'152'889 CHF, par un transfert d'actions Swissgrid SA d'une valeur de 7'845'333 et par un prêt de 9'152'889 CHF.

Le projet de construction Nant de Drance porte sur un volume global d'investissements d'env. CHF 2'200 Mio.. A la date de la clôture du bilan, le 31.12.2019, CHF 1'989 Mio. étaient investis, concessions comprises; de plus les engagements en matière d'investissements s'élèvent à env. CHF 43 Mio. La mise en service progressive a débuté en 2019. La mise en service commerciale de la centrale est maintenant prévue pour la fin du troisième trimestre 2021.

10 Immobilisations incorporelles

CHF	31.12.2019	31.12.2018
Valeur au bilan	11'177'950	11'177'950

Ce poste comprend les concessions acquises ; celles-ci auront une durée de 80 ans à compter de la mise en service commerciale de la centrale.

Nant de Drance SA

Annexe

11 Dettes sur livraisons et prestations de services

CHF	31.12.2019	31.12.2018
Envers actionnaires	1'297'836	649'265
Envers sociétés affiliées	136'063	1'349'419
Envers tiers	1'196'431	4'426'608
Total	2'630'330	6'425'292

12 Dettes financières à court terme

CHF	31.12.2019	31.12.2018
Envers actionnaires	45'000'000	-
Envers tiers	72'000'000	-
Total	117'000'000	-

13 Autres dettes à court terme

CHF	31.12.2019	31.12.2018
Envers assureurs sociaux	61'909	65'961
Total	61'909	65'961

14 Compte de régularisation de passif

CHF	31.12.2019	31.12.2018
Impôts sur le capital	114'962	44'318
Régularisation des livraisons et prestations de services envers actionnaires	2'603'583	3'691'141
Régularisations des livraisons et prestations de services envers des sociétés affiliées	1'933'602	799'045
Régularisation d'intérêts envers actionnaires	10'486	-
Régularisation d'intérêts envers des tiers	17'899'638	17'830'622
Autre régularisation envers des tiers	3'906'076	11'863'022
Total	26'468'347	34'228'148

15 Provisions à court terme

Une provision a été constituée au cours de l'exercice 2016, afin de couvrir le risque éventuel de l'inscription d'une hypothèque légale par un fournisseur, pour un montant de CHF 150'000.

16 Emprunts obligataires

CHF	Durée	Remboursable	Taux d'intérêt	Valeur nominale	Valeur nominale
		au plus tôt	%	31.12.2019	31.12.2018
Emprunt obligataire à intérêt fixe	2013/2021	15.02.2021	1.500	250'000'000	250'000'000
Emprunt obligataire à intérêt fixe	2013/2028	15.02.2028	2.375	300'000'000	300'000'000
Emprunt obligataire à intérêt fixe	2014/2024	18.07.2024	1.750	300'000'000	300'000'000
Emprunt obligataire à intérêt fixe	2015/2023	23.10.2023	1.250	150'000'000	150'000'000
Emprunt obligataire à intérêt fixe	2016/2026	02.02.2026	2.000	240'000'000	240'000'000
Emprunt obligataire à intérêt fixe	2018/2025	19.08.2025	1.550	180'000'000	180'000'000
Total				1'420'000'000	1'420'000'000

CHF	31.12.2019	31.12.2018
1-5 ans	700'000'000	250'000'000
plus de 5 ans	720'000'000	1'170'000'000
Total	1'420'000'000	1'420'000'000

17 Capital social (capital-actions)

CHF	31.12.2019		31.12.2018	
Alpiq AG, Olten	39%	136'500'000	39%	136'500'000
Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Berne	36%	126'000'000	36%	126'000'000
IWB Industrielle Werke Basel AG, Basel	15%	52'500'000	15%	52'500'000
FMV SA, Sion	10%	35'000'000	10%	35'000'000
Total	100%	350'000'000	100%	350'000'000

Le capital-actions se compose de 3'500 actions nominatives libérées dans leur intégralité (année précédente: 3'500) de CHF 100'000.

Nant de Drance SA

Annexe

18 Réserve légale issue du capital

CHF	31.12.2019	31.12.2018
Réserve légale issue du capital	167'790'118	167'790'118

La réserve légale de CHF 167'790'118.60 issue du capital, a été reconnue par l'Administration fédérale des contributions

Autres informations

19 Parties liées

Les transactions avec les parties liées sont comptabilisées dans le compte de résultat ou en investissement:

CHF	Parties prenantes et organes	Sociétés affiliées	2018
Charges d'exploitation			
Direction d'exploitation et services administratifs	613'346	-	613'346
Prestation pour investissements	5'242'590	3'807'169	9'049'759
Autres charges d'exploitation	6'881	12	6'893

CHF	Parties prenantes et organes	Sociétés affiliées	2019
Charges d'exploitation			
Direction d'exploitation et services administratifs	666'212	-	666'212
Prestations pour investissements	5'044'146	7'074'468	12'118'614
Autres charges d'exploitation	64'736	-	64'736

20 Instruments financiers dérivés

CHF	31.12.2019		31.12.2018		
	Volume	positif négatif	Volume	positif	négatif
Couverture de taux	100'000'000	-17'268'574	100'000'000	-	-15'699'949
Couverture de taux	75'000'000	-3'668'174	-	-	-

21 Nombre de postes à temps plein

Durant l'exercice 2019, Nant de Drance avait en moyenne 13.6 postes à temps plein (année précédente 13.1)

22 Honoraires d'audit

CHF	2019	2018
Audit ordinaire	21'500	21'500
Mandats spécifiques	7'938	12'150
Total honoraires de la révision	29'438	33'650

23 Impôts sur le revenu

CHF	2019	2018
Impôts sur le résultat avant prise en compte des reports de pertes	-549'518	-564'347
Impact de la non-activation des reports de pertes	549'518	564'347
Impôts sur le résultat avant prise en compte des reports de pertes	-	-

Le taux d'impôt applicable sur le résultat ordinaire s'élève à 21.4%.

Les reports de pertes non compensées d'élèvent à CHF 20'259'347, dont CHF 2'835'664 jusqu'à la mise en service en 2021 ne sont, probablement pas récupérables. La créance d'impôts sur le revenu différé s'élève à CHF 3'728'668.

24 Événements après la date de clôture du bilan

Aucun évènement, survenu après le 31.12.2019, impactant ce rapport, n'est à signaler

A l'Assemblée générale de
Nant de Drance SA, Finhaut

Zurich, le 13 mars 2020

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Nant de Drance SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau de financement, le mouvement des fonds propres et l'annexe (pages 11 à 19) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.



Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors

de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section «Responsabilité de l'organe de révision» du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels [ci-joint].

Investissements dans des immobilisations corporelles

Risque Pendant l'exercice sous revue, la société Nant de Drance SA a activé un montant de CHF 110.2 mio. dans des immobilisations corporelles (annexe, chiffre 9). Les immobilisations corporelles représentent de loin la position la plus importante au sein des actifs de la société. Une activation est conditionnée par une valeur utile pouvant être utilisée pendant plus d'une période comptable. Certains critères d'activation spécifiques s'appliquent en outre aux intérêts des capitaux empruntés et aux prestations à activer. Les activités ne répondant pas à ces critères d'activation doivent être comptabilisées - avec effet - dans le résultat périodique.

Nos procédures d'audit Nous avons audité le fonctionnement des contrôles définis par Nant de Drance SA pour l'activation des charges d'investissement du système de contrôle interne. Nous avons en outre audité les critères d'activation au 31 décembre 2019 sur la base d'un échantillon orienté sur le risque pour l'accès aux immobilisations corporelles.

Nos procédures d'audit n'ont donné lieu à aucune réserve concernant la comptabilisation des investissements dans des immobilisations corporelles.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Martin Gröli
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Michael Setz
Expert-réviseur agréé